

**WALLONIE**

**AVIS D'ENQUÊTE**

**Projet de**

# **Schéma de développement de l'espace régional (SDER)**

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée **du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014** en application des dispositions du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- le diagnostic territorial de la Wallonie ;
- le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER) ;
- le Résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://SDER.wallonie.be> et à l'administration communale de Dour -**Service de l'Urbanisme rue Pairois 54 à 7370 Dour le lundi de 9h à 12 et le mercredi de 9h à 12 h et 13h30 à 16h ou sur rendez-vous en appelant le 065 761 862.**

Durant l'enquête publique, une séance de présentation du projet de SDER se tiendra au chef-lieu de chaque arrondissement administratif et au siège de la Communauté germanophone.

**A Mons , mardi 17 décembre 2013 à 19heures - Théâtre Manège, Esplanade Anne-Charlotte de Lorraine 1**

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 par courrier électronique à l'adresse [SDER@ICEDD.be](mailto:SDER@ICEDD.be), par télécopie au 065/ 65 21 09 par courrier ordinaire ou formulées au collègue communal Grand'Place 1 à 7370 Dour avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête .

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier 2014 de 10 heures à 12 heures à l'administration communale, Service de l'urbanisme , rue Pairois 54 à 7370 Dour

Le 27 septembre 2013

La Directrice générale ,  
(s)Carine Nouvelle

Le Bourgmestre f.f.,  
(s)Vincent Loiseau